

**Mairie de LA CHAISE-DIEU  
Arrondissement de Brioude  
Département de Haute-Loire**

## **ARRETE MUNICIPAL N°64-2026**

Objet : Interdiction de stationnement temporaire

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande d'autorisation de stationnement de l'entreprise SARL CSR Energies réalisant des travaux de remplacement de zinguerie, 11 avenue de la Gare à LA CHAISE-DIEU,  
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus particulièrement pour faciliter le bon déroulement de cette livraison.

### **ARRETE**

**Article 1:** La Mairie de LA CHAISE DIEU INTERDIT le stationnement sur les cinq places de parking le long du 11, Avenue de la gare du jeudi 02 juillet 8H00 au vendredi 03 juillet 2026.

**Article 2 :** Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par l'administration communale.

**Article 3:** La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,  
Le 18 Juin 2026  
Le Maire,  
Armelle SAVINEL

